Le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de Griselles est en cours d'instruction par les services de l'état. Il fera l'objet d'une enquête publique dans les prochains mois. ABO Wind souhaite que la population concernée par le futur parc éolien puisse disposer de tous les éléments nécessaires à la compréhension des enjeux et spécificités de ce projet. Notre volonté est d'informer de manière complète et factuelle sur un ensemble de thèmes ayant trait au développement d'un projet éolien, et aux divers enjeux soulevés à l'échelle du territoire. C'est l'objet de cet imprimé, le deuxième d'une série de cinq zooms que vous pourrez retrouver sur la page internet du projet :

www.abo-wind.com/fr > Zone d'information



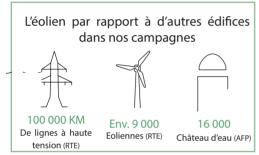
- > Nos projets
- > Centre Val-de-Loire
- > Projet éolien de Griselles

Des questions?

Contactez le responsable du projet. Ses coordonnées se trouvent au verso.

Zoom 2 : L'éolien et le paysage

Le paysage est l'expression dynamique d'un territoire et de la perception que les populations en ont. Dans nos campagnes, nous nous sommes habitués aux terres agricoles, aux châteaux d'eau ou aux lignes à hautetension qui sont nécessaires pour soutenir notre vie quotidienne.

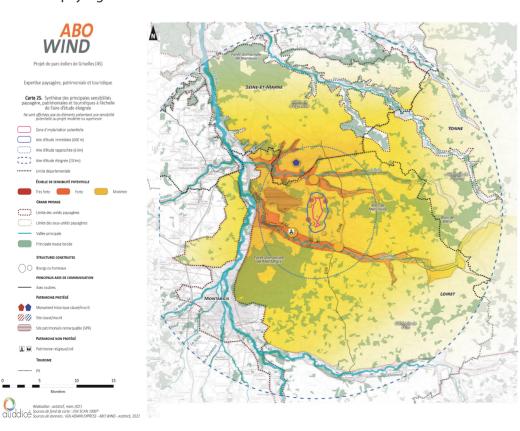


L'analyse du paysage repose sur notre culture, notre attachement au lieu, notre histoire... Les valeurs attachées au paysage sont ainsi nécessairement plurielles et évoluent aussi dans le temps. Comme le souligne le philosophe David Thoreau « personne ne possède le paysage », il n'est ni figé ni privatif. L'insertion d'un parc éolien dans le paysage est l'expression d'une évolution énergétique nécessaire.



L'analyse paysagère, à travers des éléments objectifs et subjectifs, s'attache ainsi à identifier une vision collective du territoire, véritable pilier des projets d'aménagements éoliens.

L'étude paysagère



L'état initial

Elle doit évaluer l'état initial du site et faire une analyse des effets du projet sur les sites et paysages.

Il s'agit de recenser l'ensemble des sites paysagers sensibles : monuments historiques, sites classés et inscrits, belvédères, itinéraires de randonnées, curiosités touristiques, etc. Ce travail s'accompagne de sorties sur le terrain et de prises de vues afin d'apprécier les visibilités en direction de la zone du projet.

A Griselles, une attention particulière a été portée aux églises de Griselles et de Bransles, aux interactions visuelles potentielles depuis les vallées du Betz et de la Cléry ainsi que les lieux de vies proches.

Les éléments mis en lumière dans l'état initial servent ensuite à déterminer les sensibilités paysagères du territoire. On cherchera à placer les éoliennes pour réduire leur visibilité depuis les lieux sensibles, permettant de concilier patrimoine culturel et transition énergétique.



L'analyse des effets du projet

Une fois l'implantation connue, l'analyse fine des perceptions visuelles du projet peut commencer. Elle s'appuie sur de nombreux outils comme les photomontages, les blocs diagramme, les coupes topographiques, etc. Tous ces éléments contribuent à déterminer le degré de perception et les effets du projet sur le territoire. Cette analyse prend également en compte les autres projets éoliens connus ou parcs déjà construits.

Pour le projet de Griselles, de nombreux photomontages ont été réalisés et analysés. Ils permettent de se projeter de façon réaliste tout autour du projet. Un bulletin d'information datant de décembre 2022 évoquait 3 photomontages. En voici 3 nouveaux :



Photomontage entre les hameaux des Beaucerons et des Fourneaux ; 1,8 km de l'éolienne n°3



Photomontage depuis un chemin agricole, perpendiculaire à la D315, au dessus du silo agricole de Chevannes ; 1km de l'éolienne n°1



Photomontage depuis la départementale D32, entre Ferrières-en-Gâtinais et Griselles, vers Griselles; 4 km de l'éolienne n°3



Proposition de mesures

Une réflexion est menée pour que les ouvrages se fondent au mieux dans leur environnement. Le poste de livraison par exemple, sera couvert d'un bardage en bois.

Enfin, la création d'un parc éolien peut s'accompagner de mesures d'aménagements qui permettent de limiter certaines perceptions sur le projet. Comme la création de haies afin de masquer la visibilité chez certains habitants. Vous trouverez ci dessous un exemple possible pour une habitation bénéficiant de masque végétal.



Intégration d'un poste de livraison



Sans masque végétal



Avec masque végétal

Alexis ABABOU Responsable de projets Le Millénium, 6 bis avenue Jean Zay 45000 Orleans

Tel.: +33 (0)2.51.72.63.79 alexis.ababou@abo-wind.fr

Anne-Cécile COTARD
Responsable communication
2 rue André Tardieu,
44200 Nantes
anne-cecile.cotard@abo-wind.fr

